
Métallurgie (industries)
Seine Maritime : Le Havre

IDCC 979

Convention collective du 26 juin 1978

[Étendue par arrêté du 16 mai 1980, JO 6 juillet 1980]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

